

Fiche d'information

FILIGRANE PATRIMOINE

24 RUE DES ERABLES

67210 OBERNAI

SIREN : 508 506 839 RCS Saverne

NAF / APE : 7022Z

Vous avez choisi de confier la mission de vous faire assister par un professionnel réglementé et contrôlé. Vous devez donc prendre connaissance des éléments suivants.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. Gillet pour renseigner les données du client. Elles sont conservées durant 10 ans et sont destinées à tout organisme de contrôle qui le demanderait. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant FILIGRANE PATRIMOINE 24 Rue des Érables 67210 OBERNAI. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 08046193 au titre des activités réglementées suivantes - Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site Internet ORIAS <https://www.orias.fr/welcome> - :

CIF, Activité de Conseil en Investissements Financiers

Conseiller en Investissement Financiers non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro E001713, adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02 et adresse internet : www.amffrance.org.

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

IOBSP, Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements

Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiements

IAS, Intermédiaire en Assurance

Intermédiaire en assurance, dans la catégorie courtier type A, inscrit au Registre des intermédiaires en assurance sous le n° 08 046 193 et soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance dont le nom peut être communiqué sur simple demande. Le niveau de conseil susceptible d'être fourni (cf DDA) est de niveau 1 et 2.

Le Registre des intermédiaires en assurance peut être consulté auprès de l'ORIAS sise au 1, rue Jules Lefebvre-75431 PARIS cedex 09. Tel. : 01.53.21.51.70, site internet : www.orias.fr.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Carte professionnelle N° CPI 6701 2018 000 031 033 délivrée par la CCI de Alsace Eurométropole
Garantie financière MMA, sis au 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9
Ne peut recevoir aucun fonds, effet et ou valeur.
L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de MMA, sis au 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9
Numéro de polices : 114240090

CIF : 2 500 000 € par sinistre et par an

Responsabilité courtier : 3 000 000 € par sinistre, garantie financière 115 000 € par an

IOBSP : 2 500 000 € par sinistre et par an

Immobilier : 110 000 € par an,

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible du 92, rue d'Amsterdam -75009 PARIS ou sur www.anacofi.asso.fr

RELATIONS COMMERCIALES

La société entretient une relation de nature commerciale significative avec les établissements promoteurs de produits suivants :

Nom	Activité	Type d'accord	Rémunération
ALPHEYS	Plate-forme patrimoniale	Intermédiation	Commissions
Histoire et Patrimoine	Immobilier défiscalisant	Intermédiation	Commissions
CONSULTIM	Immobilier	Intermédiation	Commissions
Swisslife	Assurances	Intermédiation	Commissions
Suravenir	Assurances	Intermédiation	Commissions
Alptis	Assurances	Intermédiation	Commissions
Eres	Assurances	Intermédiation	Commissions
PRELYS COURTAGE 2.0	Courtier en crédits	Intermédiation	Néant
SIGMA GESTION	Capital Investissement	Intermédiation	Commissions
MY MONEY BANK	Courtier en crédits	Intermédiation	Sur encours

Les noms des autres entreprises avec lesquelles la société a un accord commercial peuvent être communiqués sur simple demande

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL :

Filigrane Patrimoine – Société à responsabilité limitée au capital de 10 000€
508 506 839 RCS Saverne- Siège Social : 24, rue des Erables 67200 Obernai

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés. Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens contractuels.

Les honoraires de conseils et de suivi patrimonial pour les opérations particulières, au tarif horaire de 150 euros HT soit 180 € TTC.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 24 Rue des Erables 67210 Obernai

Par téléphone : 06 81 70 01 35

ou par mail : eric.gillet@filigranepatrimoine.com

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

–dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;

–deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92, rue d'Amsterdam 75009 Paris

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

- pour les activités CIF : Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers 17, place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02 - Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

- pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09 - Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

- pour les activités d'IOBSP et Immobilières : Médiation de la consommation, ANM Conso, 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS- Site internet IOBSP : <https://www.anm-conso.com/site/particulier.php>

| **Fait à** _____ |

DATE ET SIGNATURE

Le client Date : _____ Signature : _____

Le conseiller Date : _____ Signature : _____